



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort de France, le 23 octobre 2021

### **Condamnation de l'intrusion intempestive de motards dans l'enceinte du CHU de Martinique**

L'Agence régionale de santé de Martinique condamne avec la plus grande fermeté l'intrusion de nombreux motards hier, dans la soirée, dans l'enceinte du CHU de la Martinique.

Au-delà de la dangerosité d'un tel rassemblement sur un site totalement inadapté, l'Agence rappelle que le CHU est avant tout un établissement de santé. Maillon essentiel des soins sur le territoire, il accueille de nombreux patients dont la fragilité et la prise en charge réclament la sérénité et le repos.

Ce type d'action est inadmissible au regard du caractère sensible et vulnérable des patients, accueillis aux urgences ou hospitalisés au sein de l'établissement et affecte la communauté hospitalière.

A la sortie de cette quatrième vague de l'épidémie de Covid, il est indispensable que les martiniquais puissent avoir accès à un hôpital fonctionnant pleinement et en sécurité et que les personnels hospitaliers puissent exercer leurs métiers dans des conditions sereines.

**Contact presse ARS : Direction de cabinet - Cellule communication**

Mél : [ars-martinique-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-martinique-communication@ars.sante.fr) - [www.martinique.ars.sante.fr](http://www.martinique.ars.sante.fr)